

## La Fondation Pfizer pour la santé de l'enfant et de l'adolescent présente les résultats de la première cohorte Cancers/Leucémies

La Fondation Pfizer présente aujourd'hui les résultats de la toute première cohorte française portant sur le devenir, à l'âge adulte, des enfants ayant survécu à un cancer ou à une leucémie.

**La principale conclusion est que le niveau socio-économique des anciens patients est quasi similaire à celui de la population générale française, à l'exception des survivants d'une tumeur cérébrale dont les résultats sont plus négatifs que pour les autres patients. L'analyse démontre un faible impact de la maladie sur la vie privée des patients et une situation socioprofessionnelle des répondants plus favorable que la moyenne nationale.**

**Ces premiers résultats vont à l'encontre de nombre d'idées reçues et également de certaines études publiées à l'étranger quant aux conséquences de la maladie sur la vie privée, sociale et professionnelle des patients devenus adultes.**

### Les principaux résultats

- **Les anciens patients ont plus fréquemment leur baccalauréat et font plus d'études supérieures que la population générale française : 56% (versus 53%, source INSEE).**
- **Plus de 50% des anciens patients vivent en couple**, et leurs conjoints sont plus diplômés et de classes socioprofessionnelles nettement supérieures à la population générale (versus 60%, source INSEE).
- **17% des anciens patients sont classés dans la catégorie «cadres supérieurs et dirigeants d'entreprises»**, versus 12% pour la population française générale.
- **42% d'entre eux sont propriétaires de leur habitation principale (versus 45%, source INSEE).**
- **Les femmes de la cohorte** sont plus souvent en couple que les hommes, mais déclarent moins souvent, que ces derniers pour des demandes de prêt, crédit ou assurance vie, leurs antécédents de cancers.
- **Une dégradation de la situation pour les patients traités récemment est observée** : les écarts par rapport à la population générale sur l'obtention du baccalauréat, l'appartenance aux catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP), l'accès à la propriété et le désir de partir en vacances s'intensifient pour les patients traités récemment, alors qu'il lui est supérieur pour ceux traités avant 1975.

« Dans une première analyse, il semble que ces résultats encourageants pour les anciens patients sont **au moins partiellement à mettre au bénéfice du système de protection sociale et de protection contre les discriminations** dont ces patients bénéficient, même de manière imparfaite, en France », commente le **Pr Claude Griscelli**, initiateur de la démarche d'étude des cohortes pour la Fondation.

#### Méthodologie :

Cette cohorte, menée entre 2005 et 2010, a été adressée par auto-questionnaire à des personnes traitées dans leur enfance et âgées de 20 à 40 ans au moment de leur réponse. 75% des personnes sollicitées ont retourné cet auto-questionnaire, soit 2 490 anciens patients sur 3 324 patients ciblés. Ce taux élevé est renforcé par une représentativité des sujets issus d'un milieu socioprofessionnel seulement légèrement plus favorisé que celui de la population générale française de même âge et de même sexe.<sup>1</sup>

- **Un impact modéré de la maladie sur la vie privée des anciens patients**

**Les anciens patients ont une vie de famille conforme à la moyenne nationale** : 62% d'entre eux déclarent vivre en couple, si l'on exclut les personnes ayant été atteintes de tumeurs cérébrales.

**42% des répondants âgés de plus de 25 ans sont propriétaires de leur habitation principale.** (versus 45% dans la population générale selon l'INSEE).

**Les anciens patients de la cohorte partent en moyenne plus souvent en vacances (75% versus 67% dans la population générale),** et s'exposent plus modérément aux risques (soleil, tabac, alcool)

Enfin, cette cohorte démontre une incidence relativement faible des antécédents quant à **l'accès au prêt immobilier et au crédit à la consommation. Les anciens patients l'obtiennent généralement sans surcharge.** Il convient cependant de noter que les survivants d'une leucémie et d'une tumeur cérébrale ont 2 fois moins recours au prêt.

- **Un avenir socioprofessionnel supérieur à la moyenne nationale**

Les survivants d'un cancer de l'enfant ont **plus fréquemment leur baccalauréat et font plus d'études supérieures que la population générale française : 56% (vs 53% attendu).** Une fois exclus les survivants d'une tumeur cérébrale pour lesquelles cette proportion est de 22%, **la proportion observée est même de 60%. Plus de la moitié des survivants d'une tumeur cérébrale** ayant répondu à la question ont le sentiment d'avoir **arrêté trop tôt leurs études,** à cause de leur maladie. C'est aussi **le cas de 20% des personnes ayant vécu un cancer** et de 5% de ceux qui ont survécu à une leucémie.

**17% des anciens patients sont classés dans la catégorie «cadres supérieurs et dirigeants d'entreprises »** à comparer à **12%** dans la population générale.

**Enfin, la proportion d'anciens patients de plus de 25 ans au chômage est similaire à celle observée dans la population générale de même sexe.**

- **Des résultats encourageants mais à nuancer**

*« Il faut néanmoins relativiser et prendre en considération l'éventuel effet psychologique du cancer sur les sujets qui ont participé à cette cohorte. En effet, ils ont survécu à la maladie, et de ce fait, sont d'autant plus motivés et ambitieux quant à la réussite de leur vie professionnelle et à la qualité de leur vie privée »,* analyse le Pr Claude Griscelli.

Les patients qui n'ont pas répondu (25%) se trouvent probablement dans une situation d'exclusion ou marginale, qui pourrait être liée au cancer pour lequel ils ont été traités dans leur enfance.

L'étude étant rétrospective, les patients qui ont répondu sont certainement ceux qui étaient les moins atteints, et qui ont donc reçu les traitements les moins agressifs avec moins de séquelles et un moins mauvais souvenir de la lutte contre la maladie.

Ce constat plutôt positif ne concerne que le devenir social, professionnel et psychologique des survivants d'un cancer de l'enfant. **Le devenir médical,** notamment les effets iatrogènes des traitements anticancéreux (chimiothérapie et radiothérapie) reçus par ces enfants est, au contraire, très inquiétant au fur et à mesure de l'accumulation des connaissances sur leurs effets à très long terme : **la mortalité des anciens patients est 4 à 7 fois supérieure à celle de la population générale jusqu'à l'âge de 50 ans au moins ;** et 45% des survivants de la cohorte développent au moins un cancer secondaire avant l'âge de 55 ans. Cette incidence de cancers secondaires est beaucoup plus importante chez les patients traités récemment, du fait de l'introduction des poly-

chimiothérapies associées avec la radiothérapie. Chez les patients ayant reçu cette association, **l'incidence des cancers secondaires est de 55% à l'âge de 50 ans.**

**Une crédibilité des résultats renforcée :**

*Le très bon taux de participation (75%) obtenu dans les cohortes confirme la fiabilité des résultats. La crédibilité des résultats est renforcée par le fait que la cohorte des Centres de Lutte Contre le Cancer dite CLCC (Institut Gustave Roussy, Institut Curie, Centre Claudius Régaud, Center Antoine Lacassagne, Institut Jean Godinot) intégrée à la cohorte de la Fondation, inclut 40% des survivants à 5 ans d'un cancer traités en France 1945 et 1985. La cohorte Rhône Alpes (également intégrée à la cohorte de la Fondation) couvre 10% de la population non incluse dans celle des CLCC.*

*Les enfants inclus dans la cohorte venant d'un milieu socioprofessionnel seulement légèrement plus favorisé que celui de la population générale française de même âge et de même sexe, les résultats sont considérés comme représentatifs : 19% des anciens patients font ou ont fait partie durant leur vie professionnelle de la catégorie « ouvrier » alors que la proportion attendue était de 24%. Pour aucune autre catégorie professionnelle, cette différence n'excédait 3%.*

### **A propos de la Fondation Pfizer pour la santé de l'enfant et de l'adolescent**

Suite à la fusion des groupes Wyeth et Pfizer en 2010, la Fondation Pfizer pour la santé de l'enfant et de l'adolescent naît de la convergence de la fondation Pfizer France, sous égide de la Fondation de France, créée en 2005, et de la Fondation Wyeth pour la santé de l'enfant et de l'adolescent, créée en 2003.

Fondation d'entreprise, la Fondation Pfizer pour la santé de l'enfant et de l'adolescent est dotée d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique, experts et garants de son indépendance dans l'exercice de sa mission.

Sa mission est de soutenir et de promouvoir des actions et des projets de recherche relatifs à la santé de l'enfant et de l'adolescent, afin de les aider à affronter leurs maladies. Plus généralement, elle a aussi vocation à les conduire à l'âge adulte dans les meilleures conditions médicales, sociales et sociétales possibles. La solidarité et les relations entre les générations sont aussi des angles privilégiés pour la Fondation.

Ses trois grandes priorités sont :

- le bien-être des adolescents, et les moyens de le promouvoir
- la continuité des soins, notamment sous l'angle des conséquences sociales et sociétales, à l'âge adulte, des maladies chroniques sévères de l'enfant.
- la solidarité entre les générations, notamment entre les adolescents et les seniors.

**Pour plus d'information, consultez le site web de la Fondation : [www.fondation-pfizer.org](http://www.fondation-pfizer.org)**

**Contact presse : Guénola Désveaux – [g.desveaux@thedesk.fr](mailto:g.desveaux@thedesk.fr) - 01 77 37 29 94**